

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 27 juin 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET
ATTRIBUTION
D'UNE
SUBVENTION
FONDS SOLIDARITE
LOGEMENT

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS, Evelyne LE BRAS et Mila CANAS
Messieurs David POTREL et Mouloud ANIBA

Administrateurs absents excusés :

Madame Arlette VALERE donne pouvoir à Madame Maryse SERVAIS
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Monsieur Thomas BEDON

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette
délibération mise
en ligne sur le site
de la ville le

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Département assure la gestion pleine et entière du dispositif Fonds de solidarité Logement.

Principalement financé par le Département et l'état, ce fonds est également alimenté par la participation volontaire de la Caisse d'allocations Familiales, des fournisseurs d'énergie, des bailleurs sociaux et des communes.

En 2022, 43 aides ont été accordées aux familles de Beauchamp dans le cadre de l'apurement de dettes liées au logement pour un montant global de 25.221,81 €.

Lors du Conseil d'administration du 18 avril 2023, les subventions aux associations ont été attribuées pour un montant total de 6 050 €.

Les crédits inscrits au budget primitif au compte 6574 étant de 6 800 €.


Votes pour : 10 **Vote contre : 0** **Abstention : 0**

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, l'attribution de la subvention de 350€ pour ce dispositif.

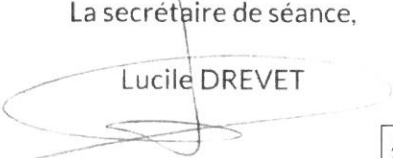
Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
21 juin 2023

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

POUR EXTRAIT CONFORME Beauchamp le 29 juin 2023

Le Maire,
Présidente du CCAS,

Françoise NORDMANN



La secrétaire de séance,

Lucile DREVET